

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Vingt-deuxième session du Comité pour les plantes  
Tbilissi (Géorgie), 19 – 23 octobre 2015

Interprétation et application de la Convention

Commerce d'espèces et conservation

Arbres

RAPPORT DE SITUATION SUR LE PROGRAMME CONJOINT CITES-OIBT  
POUR LES ESPÈCES D'ARBRES (RÉSOLUTION CONF. 14.4)

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. La Résolution Conf. 14.4, *Coopération entre la CITES et l'OIBT concernant le commerce des bois tropicaux*, charge le Secrétariat de coopérer étroitement avec le Secrétariat de l'OIBT sur les questions touchant aux essences forestières tropicales menacées par le commerce international et à la gestion durable des forêts productrices de bois tropicaux. Compte tenu de l'étroite relation entre ces questions et les travaux du Comité pour les plantes, le présent rapport rend compte des activités entreprises dans le cadre du Programme de coopération OIBT-CITES depuis la communication aux Parties du dernier rapport à ce sujet, reproduit dans le document CoP16 Doc. 13, intitulé "*Coopération avec des organisations et des accords multilatéraux sur l'environnement*".
3. La phase I du Programme OIBT-CITES pour l'application des dispositions de la CITES relatives aux espèces tropicales produisant du bois s'est déroulée sur la période 2006-2011. Vu le succès de cette première phase, l'Union européenne, par le biais de la Commission européenne (CE), a financé une deuxième phase du programme, intitulée "*Application de la CITES aux espèces d'arbres et transparence du commerce et du marché*".
4. La phase II du programme a un budget approuvé d'environ 10 millions USD et, à ce jour, a reçu des promesses de financement de l'Union européenne (par le biais de la CE), de l'Allemagne, des États-Unis d'Amérique, de la Norvège, des Pays-Bas et du secteur privé. Un second préfinancement, qui s'élève à 1,2 million d'euros au titre du contrat entre l'OIBT et la CE, à savoir les deux tiers du budget de la deuxième phase du programme, a été versé par la CE en avril 2013. Au cours de la 48<sup>e</sup> session du Conseil international des bois tropicaux (CIBT), en novembre 2012, les États-Unis se sont engagés à verser 180 000 USD et les Pays-Bas ont annoncé une contribution à hauteur de 70 000 USD. Ces fonds ont été versés au premier semestre 2013. L'OIBT continue d'encourager les bailleurs de fonds à fournir des fonds afin de satisfaire aux conditions de cofinancement prévues dans le contrat liant l'OIBT et la CE, d'autant que les demandes d'appui au titre du programme continuent d'excéder les ressources disponibles.
5. Le Comité consultatif du programme s'est réuni à deux reprises en 2014. La première réunion a eu lieu le 8 mai à Veracruz, Mexique, à l'occasion de la 21<sup>e</sup> session du Comité pour les plantes; et la deuxième, le 4 novembre à Yokohama, Japon, à l'occasion de la 51<sup>e</sup> session de l'OIBT. À ces deux réunions ont assisté environ 20 représentants des pays participants, donateurs, organisations non gouvernementales (ONG) et des représentants des Secrétariats de l'OIBT et de la CITES.

6. Les résultats du programme peuvent être résumés comme suit:

Dans les États de l'aire de répartition des espèces d'arbres ciblées durant la phase II:

- une meilleure gestion des forêts et réglementation du commerce des espèces d'arbres inscrites à la CITES, essentiellement grâce aux travaux accomplis par les autorités scientifiques mais aussi conjointement avec les organes de gestion;
- une sensibilisation et une coopération accrues en matière de recherche, sylviculture et respect de la CITES; et
- la promotion de l'intégration des connaissances sur la gestion durable des forêts (OIBT) et la conservation, la gestion et le commerce international des espèces (CITES), témoignant d'un cadre politique cohérent.

Dans d'autres pays Parties à la CITES et pratiquant le commerce d'espèces ciblées:

- une sensibilisation améliorée et une capacité mondiale accrue de gérer et réglementer le commerce international des espèces d'arbres inscrites à la CITES; et
- un soutien à des organismes tels que le groupe d'examen scientifique de la Commission européenne qui a recours à l'équipe du programme OIBT-CITES de façon régulière pour rassembler des informations sur des cas particuliers à évaluer. C'est également le cas avec d'autres pays hors UE qui demandent souvent à l'équipe du programme de fournir des informations.

La gestion et le commerce d'espèces d'arbres ciblées ont bénéficié, en particulier, de la phase I et de la phase II, de même que beaucoup d'autres espèces qui ont bénéficié de systèmes de sylviculture améliorés dans ces pays. Des liens solides ont été tissés entre les activités du programme et d'autres activités visant la promotion de la légalité concernant les forêts dans plusieurs pays (p. ex., en République démocratique du Congo où le programme travaille activement en coordination avec le bureau local de l'UE chargé de la réglementation forestière, la gouvernance et les échanges commerciaux sur des questions d'intérêt mutuel).

7. On trouvera en annexe au présent document une mise à jour de la liste des activités entreprises dans le cadre du programme. Sur le [site web](#) du programme se trouve un complément d'information sur tous les résultats nationaux, régionaux et internationaux. Beaucoup d'enseignements ont été tirés des activités de la phase I et de la phase II, notamment dans les domaines suivants: 1) projets nationaux et régionaux; 2) conception de l'inventaire des ressources, sylviculture, plans de gestion, avis de commerce non préjudiciable, systèmes de marquage et de traçage du bois; et 3) les groupes de travail régionaux convenus à la Conférence des Parties de la CITES; forums national, régional et international, systèmes rentables de réglementation, ateliers de formation CITES et information. Il ressort de ces enseignements qu'il importe de faire participer tous les acteurs; d'améliorer la connaissance des règlements CITES et de leur application; et d'instaurer une communication claire entre les autorités CITES dans les pays et avec le secteur privé. Ces enseignements seront décrits en détail dans le rapport d'application final de la phase II qui sera soumis à la CE par l'OIBT, qui administre les fonds de la CE contribuant au programme OIBT-CITES.

### **Vue d'ensemble**

8. Certains chiffres ci-dessous reflètent la nécessité de poursuivre le programme OIBT-CITES avec une phase III. Au début de la conception du programme en 1975, 18 espèces d'arbres ont été inscrites aux annexes CITES. Le nombre d'espèces d'arbres inscrites à la CITES a commencé à augmenter de manière considérable en 2002. Ce nombre croissant d'inscriptions pose des problèmes d'application dans tous les États des aires de répartition concernés. Environ 300 espèces d'arbres ont été inscrites à l'Annexe II à la CoP16 (Bangkok, 2013). Pour la plupart de ces espèces, il y a des plans d'action et des décisions de la CoP qui donnent instruction aux États des aires de répartition d'entreprendre des activités afin de renforcer leurs capacités en matière d'application de la Convention. Dans ce contexte, la demande de participation au programme continue d'augmenter et les Secrétariats de l'OIBT et de la CITES coordonnent la mise en œuvre de projets qui soutiennent les efforts des Parties en matière d'application de la Convention à ces espèces.

9. Durant la phase I du programme, les États des aires de répartition participants ont établi leurs priorités comme suit:
- établissement de concepts d'inventaires et d'inventaires de confirmation;
  - organisation de cours de formation CITES pour les responsables de la gestion, des questions scientifiques et de la lutte contre la fraude; et
  - mise en œuvre de systèmes de marquage et de traçabilité (identification par radiofréquences – RFID).
10. Durant la phase I, 34 activités ont été appliquées dans huit pays de trois régions, axées sur cinq des principaux taxons d'arbres CITES (avec 33 espèces d'arbres produisant du bois et une espèce d'arbre médicinal).

Région	Afrique	Asie	Amérique latine
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ <i>Pericopsis elata</i></li> <li>▸ <i>Prunus africana</i></li> </ul>	▸ <i>Gonystylus</i> spp. (environ 30 espèces)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ <i>Swietenia macrophylla</i></li> <li><i>Cedrela odorata</i></li> </ul>
Pays	Cameroun	Indonésie	Bolivie (État plurinational de)
	Congo	Malaisie	Brésil
	République démocratique du Congo		Pérou

11. L'importance de poursuivre et de compléter les travaux entrepris durant les quatre années de la phase I est apparue évidente, non seulement pour compléter les étapes initiales et les progrès réalisés durant la phase I mais aussi parce qu'un nombre croissant d'espèces d'arbres continuent d'être inscrites à la CITES, entre autres parce que les États des aires de répartition apprécient mieux les avantages d'une inscription à la CITES avec l'appui du programme OIBT-CITES. Le nombre de pays demandant à participer au programme OIBT-CITES continue d'augmenter. La force du programme OIBT-CITES réside dans la continuité des travaux, la qualité exceptionnelle des résultats et la durabilité à long terme des activités. La demande d'appui des États des aires de répartition a toujours dépassé les ressources financières disponibles.
12. Alors qu'il ciblait spécifiquement les espèces 'produisant du bois', le programme OIBT-CITES a évolué de manière à cibler maintenant les espèces 'd'arbres'.
13. Dans la phase I, cinq taxons (34 espèces) ont été traités tandis que la phase II cible maintenant sept taxons d'arbres de grande valeur qui comprennent environ 340 espèces. Le nombre de pays participants a augmenté de huit à l'origine à 14 et une région a été ajoutée. On peut considérer indirectement que le Burundi est le 15<sup>e</sup> pays bénéficiant du programme.

Région	Afrique	Asie	Europe	Amérique latine
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ <i>Pericopsis elata</i></li> <li>▸ <i>Dalbergia</i> spp. (48 espèces, 3 bois de rose et 45 palissandres) et <i>Diospyros</i> spp. (233 spp.) de Madagascar</li> <li>▸ <i>Prunus africana</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ <i>Gonystylus</i> spp. (environ 30 espèces)</li> <li>▸ <i>Aquilaria</i> spp. (15 espèces)</li> <li>▸ <i>Gyrinops</i> spp. (8 espèces)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ <i>Swietenia macrophylla</i></li> <li>▸ <i>Dalbergia retusa</i> et <i>D. stevensonii</i> du Guatemala</li> <li>▸ <i>Cedrela odorata</i></li> </ul>
Pays	Cameroun	Indonésie	France	Brésil
	Congo	Malaisie	Espagne	Guyana
	Ghana			Guatemala
	Côte d'Ivoire			Pérou

Région	Afrique	Asie	Europe	Amérique latine
	République démocratique du Congo			
	Madagascar			

14. Une des activités particulièrement importante appliquée actuellement est la *Mise en place d'un laboratoire d'analyse scientifique pour l'identification et la description des bois en en vue de l'application de procédures légales et de systèmes de traçabilité pour les produits inscrits à la CITES*. Les travaux conjoints, à l'échelon mondial, sur l'identification des bois dans les laboratoires scientifiques, sont un nouveau domaine en très grande demande dans le cadre de la phase II du programme OIBT-CITES.
15. Au cours de la phase I et de la phase II, les pays participants ont fait d'énormes progrès en matière de production d'informations et de renforcement des capacités en vue du prélèvement durable et du contrôle transparent du commerce de certaines des espèces d'arbres inscrites à la CITES faisant l'objet du commerce le plus important. Mais, lorsque l'inscription à la CITES concerne le niveau taxonomique supérieur, ce qui est par exemple le cas du genre *Gonystylus*, les travaux réalisés sur *Gonystylus bancanus*, la principale espèce dans le commerce, sont insuffisants pour appliquer la CITES à l'ensemble du genre. En conséquence, les États des aires de répartition sont placés devant le défi consistant à faire des progrès pour les 29 autres espèces de ramin également inscrites à la CITES. On peut donc voir qu'il y a un besoin évident de continuer de soutenir le programme OIBT-CITES pour éviter que les travaux accomplis à ce jour restent incomplets ou que les données et l'information ne deviennent obsolètes. Il importe également de compléter les travaux dans tous les cas où les taxons d'arbres sont inscrits au niveau taxonomique supérieur (c.-à-d. inscription de l'ensemble du genre plutôt que d'une seule espèce). En outre, il est devenu apparent durant les phases I et II du programme qu'il y a un besoin impérieux d'établir un mécanisme d'assistance rapide pour les pays qui, pour différentes raisons, ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations CITES pour les espèces d'arbres inscrites et pourraient faire l'objet du processus d'étude du commerce important et/ou d'interdiction de commerce. C'est actuellement le cas pour la République démocratique du Congo, dans la phase II (alors que des efforts importants ont été déployés pour aider le pays à satisfaire aux dispositions d'inscription pour *Pericopsis elata* et *Prunus africana*).
16. La phase I du programme OIBT-CITES à elle seule a généré plus de 100 publications techniques (chapitres dans des ouvrages, publications et rapports techniques), tandis que la phase II a déjà généré un nombre semblable de publications techniques et continue de le faire. Toute cette information est disponible sur le site web du programme mais des efforts supplémentaires sont nécessaires (éventuellement dans le cadre de la phase III proposée) pour garantir la publication efficace de tous les résultats du programme et de ses réalisations dans le cadre d'un ensemble d'outils en ligne conviviaux.

### **Pertinence de l'action (phase III)**

17. Les Secrétariats de l'OIBT et de la CITES travaillent à une nouvelle proposition en vue de poursuivre les travaux du programme OIBT-CITES. Cette action répond aux appels à la fois du Conseil de l'OIBT et de la Conférence des Parties à la CITES en vue d'aider les États des aires de répartition à appliquer les inscriptions d'arbres à la CITES.
18. À la 16<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (CoP16, Bangkok, 2013), 11 décisions ont été adoptées qui portent sur des espèces d'arbres ou qui les concernent. Cinq décisions portent directement sur les travaux de la CITES concernant les espèces d'arbres et l'OIBT. Enfin, le travail conjoint global CITES-OIBT s'inscrit dans le cadre de la résolution Conf. 14.4 de la CITES, *Coopération entre la CITES et l'OIBT concernant le commerce des bois tropicaux*, qui renforce la nécessité de la coopération entre les deux organisations.
19. Parmi les principales obligations découlant de la CITES, il y a les avis de commerce non préjudiciable qu'émettent les autorités scientifiques des États des aires de répartition avant les exportations, pour certifier que celles-ci ne nuiront pas à la survie des populations de l'espèce concernée dans la nature, c.-à-d. qu'elles seront durables. Pour cela, il faut des informations sur la conservation, le type de gestion et le commerce des espèces concernées (c.-à-d. des informations sur leur écologie, leur régénération, la protection qui en découle, la croissance, l'état des populations des espèces dans la nature, l'aire de répartition, l'écologie et la gestion, les taux de prélèvement illégal et de commerce, etc.). Souvent, ces

informations font défaut, sont incomplètes ou imprécises, ce qui fait qu'il est difficile de réaliser une évaluation en bonne et due forme des taux durables d'utilisation et des conditions connexes. Les autorités CITES font également face à des obstacles découlant de la formation inadéquate et du manque de ressources du personnel.

20. Une autre obligation clé découlant de la CITES est que l'organe de gestion CITES national certifie que les produits d'arbres à exporter ont été obtenus légalement. Cependant, il manque souvent de personnel dûment formé et des ressources permettant d'élaborer et d'appliquer des systèmes de marquage, de traçage et de conformité.
21. Enfin, l'industrie de traitement du bois considère souvent la CITES comme une "menace" au lieu d'apprécier le fait que la durabilité et la transparence sont d'importance critique pour l'avenir à long terme de l'industrie. Des systèmes de réglementation bien organisés et efficaces nécessitent la participation et la coopération de l'industrie, ce qui peut être accompli en renforçant la confiance entre elle et les autorités CITES, un des résultats clés du programme à ce jour (en particulier pour *Prunus africana* pour lequel l'industrie pharmaceutique européenne est devenue un partenaire clé) et un résultat qui doit se prolonger dans la phase III.
22. Le programme de coopération s'est appuyé sur plusieurs des défis clés mentionnés plus haut que doivent relever les États des aires de répartition lorsqu'ils appliquent la CITES. Cependant, il reste encore beaucoup de défis à relever.
23. La mise en œuvre des phases I et II du programme OIBT-CITES a permis d'identifier plusieurs lacunes importantes qui devront faire l'objet d'une attention. La phase III se propose en conséquence de poursuivre les travaux des deux phases précédentes en tenant compte des meilleures pratiques et des enseignements acquis et en se concentrant sur les besoins prioritaires. La phase III sera conçue pour maintenir l'élan créé précédemment et sera construite sur les réalisations des phases I et II, comme discuté dans la section 'Vue d'ensemble' ci-dessus. Il est également prévu que l'expertise acquise s'applique à la gestion d'autres espèces d'arbres CITES des pays participants et aux espèces d'arbres d'autres États des aires de répartition qui n'ont pas, à ce jour, bénéficié de l'appui du programme.
24. Parmi les activités clés ou domaines de travail particulièrement importants à traiter dans la phase III, on peut citer:
  - a) travail d'analyse scientifique (identification, marquage et traçage);
  - b) soutien aux avis de commerce non préjudiciable;
  - c) *Prunus africana*: il est urgent d'apporter les 'preuves' que les pratiques en cours sont durables;
  - d) attention aux pays ayant des besoins importants en matière de respect de la CITES et soutien à la gestion d'espèces d'arbres avec un appui parallèle provenant de différents fronts CITES: science, législation et lutte contre la fraude;
  - e) chaîne de responsabilités pour suivre les produits d'arbres ciblés;
  - f) intégration de pays ayant exprimé un intérêt particulier à recevoir un appui du programme OIBT-CITES (Cambodge, Côte d'Ivoire, Inde);
  - g) intégration des espèces supplémentaires suivantes:
    - i. *Pterocarpus santalinus*;
    - ii. *Pterocarpus erinaceus* (bois de rose du Sénégal, bois de vène) [À confirmer. La Côte d'Ivoire a exprimé son intérêt à proposer cette espèce pour inscription à l'Annexe II à l'occasion de la CoP17];
    - iii. *Osyris lanceolata*;
    - iv. *Dalbergia cochinchinensis*; et
    - v. *Bulnesia sarmientoi*;

- h) travaux avec des pays non membres de l'OIBT qui sont voisins de pays membres de l'OIBT dans le cadre de l'application globale de la CITES à certaines espèces (p. ex., le Burundi, l'Ouganda et la République démocratique du Congo pour *Prunus africana*, la République démocratique du Congo étant le seul pays membre de l'OIBT);
  - i) renforcement des liens avec les travaux FLEGT de l'UE et contribution à ces travaux (y compris en faisant directement participer des facilitateurs FLEGT aux activités pertinentes dans les pays);
  - j) renforcement de la coopération en matière de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages entre les organismes chargés de l'application des lois et les autorités chargées des espèces sauvages dans les pays des aires de répartition, de transit et de destination, dans le but de traiter les questions de commerce illégal d'espèces d'arbres inscrites à la CITES aux niveaux national, régional et international; renforcement du renseignement criminel et du partage de l'information entre les pays; renforcement des capacités de suivi et de surveillance des envois de bois suspectés d'être illégaux et profil de risque pour les envois illégaux de bois;
  - k) renforcement des capacités à utiliser les techniques d'enquête spécialisées telles que les livraisons surveillées, la lutte contre le blanchiment d'argent et la récupération des avoirs, les technologies d'analyse scientifique et l'utilisation de produits saisis dans les enquêtes sur le bois illégal (ou d'autres produits d'arbres);
  - l) soutien à l'élaboration de la technologie SMART au niveau des sites ainsi que d'applications pour smartphone pour l'inventaire et l'identification des stocks de bois; et
  - m) étude des synergies et collaboration avec d'autres programmes de renforcement des capacités CITES basés dans les sites comme le programme de Suivi de l'abattage illégal d'éléphants et autres espèces en danger (MIKE) (en Afrique) (p. ex., au Congo: déploiement de la technologie SMART pour les gardes forestiers qui surveillent les concessions de bois et amélioration de leur capacité à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages; évaluation des possibilités de bénéficier de la formation et du savoir-faire de MIKE; p. ex., en République démocratique du Congo: évaluer les possibilités de collaboration ou d'échange d'informations entre les agents qui surveillent les sites MIKE et ceux qui sont chargés des concessions de bois voisines dans les zones tampons, pour mieux gérer et protéger ces zones).
25. La demande d'appui des pays participants dépasse considérablement les ressources disponibles dans le cadre du programme et de nombreuses activités éligibles soumises par les pays attendent un financement (voir annexe). La CITES s'efforce de consolider les capacités en matière de science, législation et lutte contre la fraude, mais les phases I et II n'ont pas eu l'occasion de construire globalement sur ces trois fronts car le financement n'a été que partiellement suffisant et concentré sur des activités considérées comme prioritaires (généralement la science et la lutte contre la fraude). L'expérience acquise dans les phases I et II a montré qu'il importe qu'un programme de ce type maintienne un certain degré de souplesse pour faire face aux changements relativement soudains dans les besoins d'appui des pays qui peuvent rencontrer des difficultés en matière d'application de la CITES aux espèces d'arbres (c.-à-d. être intégrés au processus d'étude du commerce important de la CITES pour ne pas respecter une inscription existante ou avoir des difficultés à appliquer une nouvelle inscription comme cela peut se produire après chaque session de la Conférence des Parties à la CITES). La liste d'activités ci-dessus doit donc être considérée comme indicative et fera l'objet d'une révision régulière durant l'application de la phase III.
26. Un document de projet détaillé sera préparé en 2016 dans l'hypothèse où l'UE et d'autres donateurs expriment leur intérêt à poursuivre le programme dans une phase III (à noter que l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique et les Pays-Bas ont déjà exprimé leur intérêt à poursuivre leurs efforts sur les questions CITES concernant les espèces d'arbres tropicaux dans le cadre du programme). Ce document de projet comprendra un cadre logique précis reflétant les objectifs et activités convenus pour la phase III. Un plan d'information détaillé sera inclus dans le document du projet pour faire en sorte que les résultats du programme soient largement diffusés, y compris sur les sites web de l'OIBT et de la CITES.
27. Le Comité est invité à prendre note de ce rapport et à faire des commentaires sur les progrès accomplis à ce jour.

**Activités en cours au 15 juillet 2015 - PP-A/39-162A**

No.	Date de démarrage	Titre	Pays	Agence	Budget OIBT (USD)	Budget total (USD)	Durée
<b>AFRIQUE</b>							
1	Nov. '13	Application de la législation et gestion de <i>Pericopsis elata</i> dans les forêts de production au Cameroun	Cameroun	Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR)	198 666.7	218 533.33	18 mois
2	Nov. '13	Gestion durable de <i>Pericopsis elata</i> dans l'optique de la mise en œuvre du Plan simple d'aménagement de la plantation de Bidou II dans la réserve forestière de Kienke-Sud au Cameroun	Cameroun	Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR)	164 907.51	181 398.26	18 mois
3	Avr. '14	Application pilote d'un système de traçabilité de l'ADN pour <i>Pericopsis elata</i> dans les concessions forestières et les scieries du Cameroun et du Congo	Cameroun, Congo	Double Helix	303 500	303 500	12 mois
4	Juin 14	Application pilote d'un système de traçabilité de l'ADN pour <i>Prunus africana</i> dans les unités d'attribution de <i>Prunus</i> au Cameroun et en République démocratique du Congo	Cameroun, République démocratique du Congo	Double Helix	343 500	360 675	18 mois
5	Mar '11	Avis de commerce non préjudiciable (ACNP) pour <i>Prunus africana</i> (Hook f.) Kalman dans le Kivu Nord et le Kivu Sud, en République démocratique du Congo	République démocratique du Congo	Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)	215 500	236 550	10 mois
6	Oct. '13	Élaboration d'avis de commerce non préjudiciable pour <i>Pericopsis elata</i> en République démocratique du Congo	République démocratique du Congo	Direction de la Conservation de la Nature (Organe de gestion CITES)	264 200	290 620	12 mois
7	Nov. '13	Promotion de la sylviculture de <i>Pericopsis elata</i> dans le nord du Congo	Congo	Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNI AF)	219 222.22	241 144.44	18 mois

ASIE							
1	Fév. '14	Gestion des plantations de bois d'agar en Indonésie	Indonésie	Direction de la conservation de la biodiversité	73 855	93 240	12 mois
2	Fév. '14	Renforcement des capacités en matière de techniques de reproduction des semis, sensibilisation à l'application de la CITES et feuille de route du ramin	Indonésie	Direction de la conservation de la biodiversité	102 500	124 750	12 mois
3	Juillet 14	Élaboration d'un concept de conservation du ramin ( <i>Gonystylus spp.</i> ) pour les concessions de plantations forestières	Indonésie	Association of Indonesian Forest Concessions (APHI)	97 095	127 095	12 mois
4	Nov. 14	Assurer la diversité des sources de semences de ramin et des populations de ramin à partir de boutures racinées	Indonésie	FORDA	141 450	166 595	12 mois
5	Nov. 14	Création d'un groupement intégré de bois d'agar sur l'île de Bintan en Indonésie	Indonésie	FORDA	99 070	120 977	12 mois
6	Juin '13	Études sur la reproduction et la génétique dans l'optique de la conservation et de la gestion d' <i>Aquilaria malaccensis</i> dans la péninsule Malaise	Malaisie	Institut malaisien de recherche forestière (FRIM)	141,570.00	231,267.00	24 mois
7	Juin '13	Création d'une base de données pour la conservation et l'exploitation durable de <i>Gonystylus bancanus</i> (Ramin) et d' <i>Aquilaria malaccensis</i> (Karas) en Malaisie	Malaisie	Institut malaisien de recherche forestière (FRIM)	90,480.00	169,128.00	22 mois
8	Déc. '14	Renforcement des capacités du personnel du Département des forêts de la péninsule malaise à l'identification d' <i>Aquilaria</i> au niveau de l'espèce et à l'évaluation du bois d'agar	Malaisie	Forestry Department Peninsular Malaysia (FDPM)	39 840.00	64 824.00	12 mois

AMÉRIQUE LATINE							
1	Sep. '12	L'acajou à grandes feuilles ( <i>Swietenia macrophylla</i> ) en Amazonie brésilienne : études à long terme sur la dynamique du peuplement et la régénération dans l'optique de la gestion durable des forêts (2 <sup>e</sup> extension)	Brésil	IFT/Yale University/ James Grogan avec l'appui du Service forestier brésilien (SFB)	193,500	210,000	22 mois
2	Fév. '14	Écologie et sylviculture de l'acajou ( <i>Swietenia macrophylla</i> King) dans la région occidentale de l'Amazonie brésilienne	Brésil	FUNPEA The Federal Rural University of the Amazon (UFRA)	127 448	211 302	24 mois
3	Fév. 14	Emploi de la technique de la spectroscopie proche infrarouge comme outil potentiel du commerce d'acajou, à l'échelle de projet pilote	Brésil	FUNTEC	137,280	350,000	24 mois
4	Avr. '14	Établissement d'un laboratoire d'analyse scientifique pour l'identification et la description du bois en vue de la mise en œuvre de systèmes de procédures légales et de traçabilité des produits inscrits à la CITES	Guatemala	Fundación Naturaleza para la Vida –FNPV (Nature for Life Foundation)	257 891.23	463 415.20	24 mois
5	Avr. '14	Étude de la population et de l'abondance de <i>Dalbergia retusa</i> et <i>D. stevensonii</i> dans leurs aires de répartition naturelle au Guatemala	Guatemala	Fundación Naturaleza para la Vida –FNPV (Nature for Life Foundation)	187 429.49	203 378.20	24 mois
6	Oct. 14	Avis de commerce non préjudiciable – Orientations pratiques pour les espèces d'arbres inscrites à la CITES	Guatemala	Universidad de Córdoba (Espagne) CONAP (Guatemala)	100 775.18	327 955.18	15 mois
7	Août 14	Gestion des peuplements semenciers d'acajou ( <i>Swietenia macrophylla</i> King.) et de <i>Cedrela</i> spp. dans une concession forestière pour la conservation du peuplement semencier Tahuamanu dans la province de Tahuamanu, Madre de Dios, Pérou	Pérou	UNALM	199 436	449 436	18 mois

Composante transparence du commerce et du marché (TMT)							
1	TMT-SPD 012/12 Rev.1 (M)	Améliorer le commerce et la transparence des marchés intra-africains pour le bois et les produits du bois	Ghana	Ghana Timber Millers Organization (GTMO)	111,931	149,987	24 mois
2	TMT-SPD 010/12 Rev.1 (M)	Préparation de la publication "Atlas des espèces de bois tropicaux – 1 <sup>ère</sup> édition: Caractéristiques technologiques et utilisations de 273 espèces de bois tropicaux (et 17 espèces tempérées)"	France	CIRAD	138,033	273,789	24 mois
3	TMT-SPD 014/13 Rev.1 (M)	Renforcement de la gestion et de l'utilisation commerciale durables de l'espèce <i>Cedrela odorata</i> du Guyana inscrite à la CITES	Guyana	Guyana Forestry Commission	136,640	252,365	18 mois
4	TMT SPD 020/15 (M)	Appui à l'ANAFOR pour un fonctionnement optimal de la base de données sur la gestion de <i>Pericopsis elata</i> (Assamela) au Cameroun	Cameroun	Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR)	113 400	127 740	10 mois
5	TMT SPD 021/15 (M)	Mise en place d'un observatoire de l'exploitation de <i>Pericopsis elata</i> en République du Congo	Congo	CNIAF	130 000	143 000	12 mois
6	TMT SPD 022/15 (I)	Mise en place d'une collection d'échantillons de référence entièrement documentés et d'un système d'identification pour toutes les espèces de <i>Dalbergia</i> inscrites à la CITES et étude de faisabilité pour <i>Diospyros</i> et les espèces ressemblantes	Global	Institute of Integrative Biology (IBZ), Switzerland	200,000	270,000	13 mois
7	TMT SPD 023/15 Rev.1 (M)	Soutien aux PME et importateurs de bois tropicaux pour une meilleure compréhension de la CITES et de la nécessité de respecter les règlements CITES en Chine	Chine	RIFPI/CAR – Research Institute of Forestry Policy and Information of Chinese Academy of Forestry	150 000	246 860	18 mois
8	TMT SPD 017/15 Rev.2 (M)	Améliorer la conservation durable de <i>Pericopsis elata</i> et les règlements du commerce au Ghana	Ghana	Nature and Development Foundation (NDF)	149 975	190 649	18 mois

**Propositions en cours d'examen au 15 juillet 2015 - PP-A/39-162A**

No.	Date de soumission	Titre	Pays	Agence	Budget OIBT (USD)	Budget total (USD)	Durée
<b>AFRIQUE</b>							
1	Août 14 <b>Candidatures pour d'éventuels appels futurs TMT</b>	Établissement d'un laboratoire pour le stockage d'échantillons et l'extraction d'ADN frais en tant qu'étapes critiques du traçage des produits de <i>Pericopsis elata</i> et <i>Prunus africana</i> exportés du Cameroun	Cameroun	Double Helix Tracking Technologies	192 600	211 860	7 mois
2	Déc. 14 <b>Candidatures pour d'éventuels appels futurs TMT</b>	Renforcement des capacités de la chaîne de gestion des unités d'allocation de <i>Prunus africana</i> au Cameroun	Cameroun	ANAFOR	149 900  (dernière version – fév. 2015)	164 890	7 mois
3	Fév. 15	Conservation et gestion durable de <i>Prunus africana</i> au Cameroun	Cameroun	ANAFOR	208 692	229 542	12 mois
4	Mar. 15	Actualisation de l'avis de commerce non préjudiciable (ACNP) sur <i>Pericopsis elata</i> au Cameroun	Cameroun	ANAFOR	156 720	172 382	7 mois
5	Juin 14 <b>Candidatures pour d'éventuels appels futurs TMT</b>	Mise en place d'un observatoire sur la gestion, l'exploitation, la transformation et le commerce de <i>Pericopsis elata</i> (Afromosia) en République démocratique du Congo	République démocratique du Congo	Secrétariat Général au Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme	242 600	266 860	12 mois
6	Mai 14	Avis de commerce non préjudiciable (ACNP) pour la République du Congo	Congo	Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNI AF)	132 780	145 056	8 mois
7	Nov. 12 (rev. Jul '14)	Sauvegarde de <i>Pericopsis elata</i> en Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	Société de Développement des Forêts (SODEFOR)	167 600	304 500	12 mois

ASIE							
1	Déc. 13	Valorisation de la conservation <i>ex situ</i> et gestion durable du ramin ( <i>Gonystylus</i> spp.)	Indonésie	FORDA	91 700	132 870	12 mois
2	Déc. 13	Élaborer un système de contrôle intégré des ravageurs et des maladies pour les plantations de bois d'agar	Indonésie	FORDA	65 000	81 500	12 mois
AMÉRIQUE LATINE							
1	Nov 14	L'acajou à grandes feuilles ( <i>Swietenia macrophylla</i> ) en Amazonie brésilienne: études à long terme sur la dynamique du peuplement et l'écologie de la régénération dans l'optique de la gestion durable des forêts	Brésil (extension)	IFT Jimmy Grogan	123,300	133,300	18 mois
2	Nov. 13 Avr. 14 (révisé)	Application de traitements de sylviculture afin d'encourager l'établissement de la régénération naturelle d'acajou ( <i>Swietenia macrophylla</i> ) et de <i>Cedrela</i> spp. dans les régions faisant l'objet d'une gestion forestière dans la province de Tahuamanu, Madre de Dios, Pérou	Pérou	UNALM	196 758	399 953	18 mois
3	Mar. 13 (révisé)	Analyse dendrochronologique de l'âge, du taux de croissance et de la périodicité de <i>Cedrela odorata</i> , à l'appui de la gestion durable des forêts de l'Amazonie péruvienne	Pérou	Camara Nacional Forestal, UNALM Peru and ESALQ/USP Brazil	48 322	69 054	6 mois
4	Fév. 15	Diagnostic sur le commerce intérieur pour l'exportation d'acajou ( <i>Swietenia macrophylla</i> ) et de <i>Cedrela odorata</i> pour inscription aux annexes CITES	Pérou	UNALM	150 000	234 100	12 mois

**Liste des activités achevées (2007-2015) (texte ombré: terminé lors de la phase II)**

Région	Pays	Titre	Budget OIBT	Budget total	Durée (réelle)	
Asie	Indonésie	Améliorer la conception des inventaires pour estimer le peuplement sur pied du ramin ( <i>Gonystylus bancanus</i> ) en Indonésie (2010)	111,900	129,835	12 mois (20)	
		Identification des informations lacunaires en vue de la GDF du ramin et des programmes thématiques à inclure dans le Programme de travail 2009-2010 du Projet OIBT-CITES « Veiller à ce que le commerce international des essences de bois d'œuvre inscrites aux annexes de la CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation » (2009)	19,940	23,500	2 jours	
		Évaluation exploratoire de la répartition, du peuplement et des utilisations possibles des espèces autres que <i>Gonystylus bancanus</i> en Indonésie (2010)	128,600	161,690	12 mois (20)	
		Évaluation du système sylvicole du ramin: étude de la pratique actuelle et revitalisation des placettes/parcelles/plots permanentes d'échantillonnage en place (2010)	97,455	125,873	12 mois (20)	
		Étude sur l'exploitation et le commerce du ramin: respect de la CITES, Groupe de travail trinational sur le commerce du ramin, et contrôle et suivi des échanges commerciaux (2011)	55,000	67,430	12 mois	
		Évaluation des besoins dans les plantations de ramin et création de jardins de conservation des ressources génétiques du ramin (2014)	108 935	169,659	12 mois (18)	
		Favoriser la conservation des ressources génétiques des essences <i>Aquilaria</i> et <i>Gyrinops</i> en Indonésie (2015)	96,170	117,787	12 mois (15)	
		Malaisie	Cartographie de la répartition spatiale de ramin ( <i>Gonystylus bancanus</i> ) à l'aide de la technologie hyperspectrale et détermination du niveau de récolte durable de ramin dans les forêts de production de la péninsule Malaise (2010)	131,000	183,050	24 mois (25)
			Création d'une base de données ADN pour <i>Gonystylus bancanus</i> au Sarawak (2010)	52,670	111,883	12 mois (20)
	Rapport d'avis de commerce non préjudiciable sur <i>Gonystylus bancanus</i> – Évaluation quantitative de <i>G. bancanus</i> dans deux forêts permanentes sélectionnées au Sarawak (2010)		24,900	55,315	12 mois (20)	

		Développement du système de surveillance des bois de <i>Gonystylus spp.</i> (ramin) par identification radio-fréquence (RFID) en péninsule Malaise (2008)	103,200	174,110	8 mois (24)
		Quantification de <i>Gonystylus spp.</i> (ramin), d' <i>Aquilaria spp.</i> (bois d'agar) et d' <i>Intsia spp.</i> (merbau) dans les forêts sèches et humides intérieures de la péninsule Malaise (2010)	131,800	198,030	15 mois (20)
		Étude sur les taux de récupération des sciages et contreplaqués de ramin ( <i>Gonystylus bancanus</i> ) sur la péninsule Malaise (2010)	8,478.00	9,325.00	12 mois (20)
		Atelier national sur le respect des mesures de lutte contre la fraude pour le commerce du ramin ( <i>Gonystylus spp.</i> ) (2011)	25,030.00	44,820.00	4 jours
		Atelier régional sur le partage des résultats issus des activités mises en œuvre en Malaisie et en Indonésie au titre du projet OIBT-CITES "Veiller à ce que le commerce international des essences de bois d'œuvre inscrites aux annexes de la CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation" (2010)	47,315.00	66,315.00	3 jours
		Emploi de l'analyse de l'ADN pour identifier les essences de <i>Gonystylus</i> et l'origine géographique de leur bois au Sarawak (2014)	123 000	255 600	12 mois (19)
		Multiplication <i>in vitro</i> de <i>Gonystylus bancanus</i> (ramin) au Sarawak (2014)	105 000	192 500	12 mois (19)
	<b>Chine</b>	Manuel d'identification des arbres inscrits aux annexes CITES (2013)	55,000.00	55,275.00	24 mois
	<b>Régional</b>	Atelier asiatique du programme OIBT-CITES pour veiller à ce que le commerce international d'espèces produisant du bois inscrites à la CITES soit cohérent avec leur gestion durable et leur conservation: <i>Gonystylus spp.</i> (Ramin) (2009)	21,110	21,110	2 jours
<b>Toutes les régions</b>		Réunion internationale sur la gestion durable des forêts selon la CITES (Bali, Indonésie) (2013)	120,000	120,000	3 jours

<b>Afrique</b>	<b>Cameroun</b>	Avis de commerce non préjudiciable pour <i>Prunus africana</i> (Hook.f.) Kalman au Cameroun (2011)	352,600.00	35,260.00	18 mois
		Gestion durable de <i>Pericopsis elata</i> dans les concessions forestières au Cameroun (2011)	152,500.00	15,250.00	26 mois
		Restauration d'une plantation de <i>Pericopsis elata</i> au Cameroun (2011)	88,980.00	8,898.00	24 mois
		Mise en place d'un système de suivi de l'exploitation et de la transformation de l'assamela, et formation d'agents de contrôle à l'emploi des outils et procédures CITES au Cameroun (2014)	309 555.60	340 511.11	12 mois
	<b>Congo, République du</b>	Inventaire de l'afromosia dans une forêt de production au Congo en vue de sa gestion durable (2011)	140,350.00	14,035.00	20 mois
		Diffusion de la CITES et de ses textes d'application en République du Congo (2013).	160 331.523	176 365.00	8 mois
	<b>République démocratique du Congo</b>	Formation des différents acteurs au contrôle du respect des permis CITES et à l'utilisation de l'outil « CITES Wood ID » en République démocratique du Congo (2011)	87,516.00	8,752.00	6 mois
		Ateliers en République démocratique du Congo sur les textes de sensibilisation et les outils d'application de la CITES à Kinshasa, Kisangani et Matadi (2011)	56,009.00	5,601.00	Planifié pour 4 mois & terminé en une année
	<b>Madagascar</b>	Fourniture de données taxonomiques, validation et méthodes de quantification pour la gestion durable des espèces malgaches de bois précieux (2014)	65 034	70 034	15 mois
	<b>Régional</b>	1 <sup>er</sup> atelier régional africain sur l'afromosia (2008)	41,763.21		3 jours
		2 <sup>e</sup> atelier régional africain sur l'afromosia (2010)	30,455.76		3 jours
		1 <sup>er</sup> atelier régional africain sur le bubinga ( <i>Guibourtia sp.</i> ) et le wengé ( <i>Millettia laurentii</i> ), et 2 <sup>e</sup> atelier régional sur le Pygeum ( <i>Prunus africana</i> ) (2012)	46,647.35		3 jours

<b>AMERIQUE LATINE</b>	<b>Bolivie</b>	Densité du peuplement et effets de la récolte forestière sur la régénération naturelle et la croissance du diamètre de l'acajou en Bolivie (2011)	126,300.00	152,000.00	12 mois
	<b>Brésil</b>	Gestion de <i>Hypsipyla grandella</i> au sein des plantations de <i>Swietenia macrophylla</i> dans les États de Pará et de São Paulo au Brésil (2011)	120,016.00	321,522.00	24 mois
		Écologie et sylviculture de l'acajou ( <i>Swietenia macrophylla</i> ) dans la région occidentale de l'Amazonie brésilienne (2013)	100,980.00	247,293.00	24 mois
		L'acajou à grandes feuilles ( <i>Swietenia macrophylla</i> ) en Amazonie brésilienne: études à long terme sur la dynamique du peuplement et l'écologie de la régénération dans l'optique de la gestion durable des forêts (2010)	93,550.00	133,550.00	18 mois
			65,940.00	85,940.00	12 mois
			L'acajou à grandes feuilles ( <i>Swietenia macrophylla</i> ) en Amazonie brésilienne: études à long terme sur la dynamique du peuplement et l'écologie de la régénération dans l'optique de la gestion durable des forêts (première extension) (2011)	19,560.00	19,560.00
		L'acajou à grandes feuilles ( <i>Swietenia macrophylla</i> ) en Amazonie brésilienne: études à long terme sur la dynamique du peuplement et l'écologie de la régénération dans l'optique de la gestion durable des forêts (2 <sup>e</sup> extension) (2014)			
		Écologie et sylviculture de l'acajou ( <i>Swietenia macrophylla</i> ) dans la région occidentale de l'Amazonie brésilienne (la première extension devrait être terminée en 2016)	101,400	2,385,535	24 mois
		<b>Pérou</b>	Projet OIBT PD 251/03 Rev.3 (F) Évaluation des stocks commerciaux et stratégie de gestion durable de l'acajou à grandes feuilles ( <i>Swietenia macrophylla</i> )– Élargissement à <i>Cedrela odorata</i> (2009).	209,520.00	-
	Étude des populations de <i>Cedrela</i> au Pérou (2010)				

		Conception, validation et ajustement de la méthodologie de suivi et d'évaluation périodique des parcelles d'échantillonnage de <i>Swietenia</i> et de <i>Cedrela</i> au Pérou (2010)	128,290.00	203,040.00	12 mois
		Évaluation de la régénération des populations naturelles d'acajou à grandes feuilles et de <i>Cedrela</i> au Pérou (2013)	129 729	220 722	12 mois
		Évaluation de confirmation des inventaires forestiers de <i>Cedrela</i> et de l'acajou à grandes feuilles (2014)	133,580.00	245,280.00	12 mois
	<b>Bolivie, Brésil et Pérou</b>	Étude du marché de <i>Cedrela odorata</i> en Bolivie, au Brésil et au Pérou	40,000.00	-	5 mois
	<b>Guatemala et Pérou</b>	Appui au respect de la CITES au Guatemala et au Pérou: assistance technique dans le pays destinée à l'élaboration de tableaux nationaux de rendement du bois sur pied et des sciages d'exportation de l'acajou ( <i>Swietenia macrophylla</i> )	20,000.00	-	12 mois
	<b>Régional</b>	4 <sup>e</sup> réunion du Groupe de travail sur l'acajou et 1 <sup>er</sup> atelier latino-américain du Programme OIBT-CITES (2008)	27,000.00	42,000.00	3 jours
		2 <sup>e</sup> atelier latino-américain du Programme OIBT-CITES - Expériences en matière d'application des tables de conversion pour le contrôle et le suivi des activités forestières en Amérique latine (2009)	25,000.00	28,300.00	3 jours
		3 <sup>e</sup> atelier latino-américain du Programme OIBT-CITES (2011)	44,884.00	-	3 jours